

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Imprimé et publié
1563, rue Royale
Trois-Rivières, P.Q.
Tél. 378-8404

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

55e année — No 41 — Trois-Rivières, vendredi, le 14 octobre 1966

"Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet postal de deuxième classe, de la présente publication."

Les faveurs de l'état

Beaucoup de gens qui crient contre le patronage seraient satisfaits de continuer à profiter de celui dont le gouvernement précédent les avait gratifiés. Il y avait du patronage sous M. Lesage. On voudrait qu'il n'y en ait plus sous M. Daniel Johnson.

Sans doute il ne faut pas revenir à certaines pratiques qui existaient à l'époque où les partis utilisaient le "Crois ou Meurs". Cette période est heureusement révolue et ceci est dû au fait que les Canadiens-français ne sont plus les partisans fanatiques qu'ils étaient il y a cinquante ans.

Avec l'éducation qui s'est développée, avec les associations qui groupent les

gens de tous les partis, on a dépassé le stade d'une appartenance pour la vie à un parti.

Aussi la radio et la télévision ont permis, malgré leurs déficiences, de faire connaître les faits plus rapidement. Ce qui se passe en Gaspésie ou aux Iles de la Madeleine est connu rapidement à travers toute la province.

Le mot patronage n'a pas en soi une signification honteuse. Les Canadiens-français, issus des Normands et des Bretons, ont encore une grande dévotion à la Vierge et à Ste-Anne. Et quand ils prient ces saints, ils invoquent leur patronage pour l'obtention de toutes sortes de faveurs.

Il est normal qu'un homme politique voudra avoir auprès de lui, comme collaborateurs, surtout aux postes clefs, des personnes qui lui sont dévouées. Pourquoi garderait-il des hommes restés fidèles à l'adversaire?

Ce que certains députés n'aimeraient pas présentement, c'est de voir des adversaires politiques continuer à recevoir des contrats sans soumissions des acheteurs du gouvernement, lesquels ont été maintenus à leur poste par le nouveau gouvernement. Ils veulent que ces créatures du régime défont, si elles doivent rester au Ministère, n'empêchent pas des personnes ap-

(Suite à la page 5)

François dans la nature

Je respire ton air,
Que ton air est bon, Seigneur!

Je tiens debout sans aide,
Que tu es fort, Seigneur!

Mes yeux regardent et voient,
Que tu es puissant, Seigneur!

Le soleil flamboie,
Que ta lumière est éblouissante, Seigneur!

Un nuage au ciel,
Qu'il est blanc et léger ton voile, Seigneur!

Les arbres et les champs sont verts,
Que tes couleurs sont aimables, Seigneur!

Je cueille une fleur,
Que tes parfums sont exquis, Seigneur!

Les oiseaux chantent,
Que tes chants sont sublimes, Seigneur!

La pluie tombe sur la prairie,
Que ta pluie est bienfaisante, Seigneur!

Tu offres à ma soif ton eau,
Que ton eau désaltère, Seigneur!

J'ai faim, mais je jeûne,
Que ton jeûne est salubre, Seigneur!

Je souffre dans ma chair,
Que ta douleur est féconde, Seigneur!

Partout mon âme te voit,
Que ta présence est immanente, Seigneur!

Je VIS par ton seul amour,
Que ton amour est infini, Seigneur!

SYLVAIN — 1964

LE CANADA A L'HONNEUR AUX P.U.F.



Le Dr François Cloutier, très connu dans les milieux médicaux, vient de publier aux Presses Universitaires de France, dans la fameuse collection "Que Sais-Je?", un ouvrage intitulé "LA SANTE MENTALE".

Pour marquer cet évènement, La Centrale du Livre, dépositaire général des Presses Universitaires de France pour le Canada, a organisé une réception qui s'est tenue à la Librairie Renaud-Bray à Montréal.

Sur notre photo, prise au cours de la réception, dans l'ordre habituel, M. Paul-Marcel Gélinas, directeur général de l'Association canadienne pour la Santé mentale et le Dr François Cloutier.

Un journaliste confédéré

Les libéraux en congrès ont entendu M. Claude Ryan. Le directeur du DEVOIR sème ainsi à tout vent la bonne parole. Tous les bons mouvements... de gauche l'ont eu comme conférencier. Obligeant et serviable, le journaliste va d'un congrès à un autre, prêchant son meilleur socialisme de sa voix nasillarde. La société de demain, de quoi sera-t-elle faite? Tout d'abord, selon M. Ryan, d'un refus des valeurs du passé. Quand on est intelligent comme lui, on se veut un commencement absolu.

Un des bobards de M. Ryan: faire de l'employé, à la longue le patron inévitable de l'employeur par le jeu des forces syndicales. Renverser les rôles, c'est si amusant. Créer une bonne confusion là où régnait un peu d'ordre, quoi de plus passionnant pour un esprit hostile à la routine et au bonheur bourgeois qui lui est associé. Partout où ce monsieur rencontre un semblant de hiérarchie, il la bouscule, d'autorité, il la discute. Il a le sens très aigu de l'embêtement ou de la difficulté à mettre dans les jambes de ceux auxquels il veut du bien. Qu'ils sont bien partagés ceux que n'a pas encore trouvés la sollicitude presque tendre de M. Ryan!

L'ON EN A ASSEZ

Des milliers de ménages d'Ottawa et le mouvement s'étend à Montréal et d'autres villes, offusquées des prix exorbitants de plusieurs produits alimentaires, ont décidé de les laisser sur les tablettes des magasins.

Cela prouve que les prix, sont entre les mains du peuple, non des industries. De puissantes organisations de consommateurs peuvent influencer sur le prix et c'est tant mieux. Si les consommateurs connaissent leur force, toute leur force, et en usent, bien des choses changeraient sous notre ciel.

Récemment, des augmentations souvent difficiles à expliquer se sont étendues à toutes sortes de produits. Quelques cents par-ci, quelques cents par là, et l'on s'aperçoit que le dollar canadien n'achète plus grand'chose.

Et tant pis pour les économistes et théoriciens qui s'acharnent à nous expliquer plus ou moins savamment ces hausses. Le consommateur regarde sa bourse et quand il ne peut acheter même le nécessaire sans se faire tondre, il se révolte. Peut-on le blâmer?

Maurice Huot

Les lettres

Saint Antoine de Padoue, celui des objets perdus

Saint Antoine de Padoue, celui des objets perdus. Antoine de Padoue est peut-être l'un des saints les mieux connus du paradis, mais il est mal connu.

D'abord, il s'appelle Fernando, non Antoine.

Secundo, il ne vit pas le jour à Padoue en Italie, comme on paraît le croire.

Il n'était pas Italien, mais portugais, étant né à Lisbonne en 1195, il y a de cela pas mal longtemps.

Recevant au baptême le prénom de Fernando, il était le fils de don Martin de Bulhoës, qui disait appartenir à la vieille et noble lignée de Bouillon.

Celle-là même de l'illustre Godefroy qui avait été proclamé cent ans plus tôt, roi du "premier royaume sous le soleil", celui de Jérusalem.

Selon les traditions de sa famille, Fernando de Bulhoës aurait dû suivre la carrière des armes.

Il n'en fut rien.

Porté vers les choses de Dieu, il avait à peine quatorze ans qu'il dit à ses parents son désir de devenir religieux.

Saint François d'Assise venait de fonder la Portioncule en Italie, et Fernando entra au monastère des Augustins de Saint-Vincent-de-Faure, sur une colline voisine de Lisbonne.

La mère du saint, Dona Maria Travera, choisit de dormir son dernier sommeil dans la chapelle de la maison où son fils s'initia à la vie religieuse.

On y voit encore une dalle portant cette inscription: *Hic jacet mater sancti Antonii.* (Ici repose la mère de saint Antoine).

Celui-ci ne demeure pas longtemps à son premier couvent, trop près de la ville à son gré, où lui parviennent les bruits mondains de la capitale.

Passé au monastère de Santa-Cruz-de-Coïbre, à 45 lieues de Lisbonne, il y vit pendant huit ans dans le silence, la prière, la méditation.

Après quoi, ayant fort entendu parler de saint-François d'Assise et de son ordre, de l'influence qu'ils exercent, de la révolution profonde qu'ils accomplissent dans l'âme chrétienne, il demande d'y entrer.

Il y prend le nom d'Antoine, en souvenir du premier ermite, saint du désert, et parce que sa vraie carrière commence au couvent de Saint-Antoine-d'Olivarès.

Après une tentative de travail missionnaire au Maroc, à laquelle son état de santé l'obligea à renoncer, le voilà en Italie, où il assiste au fameux "chapitre des nattes" en 1221, à Assise.

Dès lors se déroule la carrière d'Antoine, qui fut surtout prédicateur, aussi

instruit que modeste et pieux.

Il prêcha un peu partout en Italie, mais aussi en France.

Il meurt à son couvent de Padoue, le vendredi 13 juin 1231, à l'âge de 36 ans.

Saint Antoine de Padoue est celui des objets perdus.

Georges Bideau le rappelle entre mille autres choses, dans le petit livre clair et précis qu'il vient de lui consacrer.¹

A quoi tient sa réputation d'aider à trouver un objet égaré, quand on l'invoque à ce sujet, promettant une aumône en même temps.

A un pur hasard.

Au début du dix-neuvième siècle, quelque 700 ans après la mort du saint, une jeune ouvrière de Toulouse donna l'idée de cette dévotion populaire, qui finit par gagner le monde entier.

Elle s'appelait Louise Bouffier et venait de briser le mécanisme d'une serrure à secret, dans l'entreprise où elle avait un emploi.

Craignant les conséquences, pour elle-même et ses compagnes de travail, elle se souvint d'un épisode de la vie de saint Antoine, au cours duquel des livres précieux, volés dans un couvent, avaient été retrouvés grâce à lui.

Unie à ses camarades, elle prie saint Antoine de lui venir en aide dans sa détresse, promet une petite somme pour les pauvres, s'il l'exauce.

Le lendemain, la serrure fonctionnait.

A Padoue, le tombeau de saint Antoine est le premier sanctuaire de l'Italie et le second du monde, après la grotte de Lourdes.

L'Illettré

¹ *Saint Antoine de Padoue*, Editions et Imprimerie du Sud-Est, Lyon.



La publicité, c'est le progrès

La publicité a contribué à répandre la richesse matérielle. Elle est également au service des arts et des sciences. On s'en sert pour diffuser les plus belles oeuvres des plus grands artistes. Elle contribue aux succès que remportent de grands spectacles artistiques. Elle est mise à contribution par des maisons d'enseignement et des entreprises d'édition. La publicité c'est le progrès.

J'ANNONCE



En quelques mots

par Maurice Huot

Hors cadre

Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, comme a dit La Fontaine dans "Les Animaux Malades de la Peste".

La peste ici c'est une expression de joulal pour intellectuels dont on ne cesse de nous rabattre les oreilles. Il s'agit de dans le cadre de pour signifier à l'intérieur de, au sein de, dans l'ambiance de, etc. Mais l'on insiste dans les journaux, à la radio, à la TV pour nous servir, en veux-tu en voilà, cet affreux "dans le cadre de". Tous des encadreurs qui veulent tout mettre dans le cadre de, comme si la langue n'était pas assez riche pour fournir une expression hors cadre.

Tout pour l'Expo

Tout pour l'Expo, c'est le temps de le dire.

Au lieu de construire tel que prévu les nouveaux immeubles de Radio-Canada dans l'Est de Montréal, l'on se propose d'édifier des motels préfabriqués que l'on démonterait après l'Expo.

Selon certains officiels, ce n'est que patrie remise pour les immeubles de Radio-Canada. On verra bien après l'Expo. Surtout que pendant l'Expo, beaucoup d'eau aura passé sous les ponts.

"If you cannot beat them . . ."

Il y a un proverbe anglais qui dit que quand on ne peut vaincre son adversaire, l'on est mieux alors de marcher avec lui. Il y a moyen de ce faire sans trahir ni sans abandonner son identité propre.

Ainsi dans des domaines pratiques le Canadien français commence à le comprendre. Au Collège Sainte-Marie de Montréal l'on donne maintenant des cours qui permettent d'entrer sur le marché du travail et de satisfaire les employeurs éventuels. Les Pères Jésuites ont compris que, dans notre âge de technologie, il faut des connaissances précises pour accomplir telle ou telle besogne. Ils ont compris que beaucoup d'étudiants ne peuvent espérer atteindre aux Facultés supérieures de l'Université, mais qu'ils peuvent se préparer à occuper des fonctions utiles dans maints au-

tres domaines et ils ont axé les programmes d'études pour satisfaire aux besoins du milieu anglo-saxon.

Je crois que cela est sage. Il faut être de son temps. Il faut que cela mène quelque part. Or, le gagne-pain c'est bien important. Il est temps de songer que l'ère où le Canadien français était avocat, notaire ou prêtre à l'exclusivité de toute autre activité est révolue.

Gérard Bäuer

Il y longtemps que j'admire le style de Gérard Bauer, celui qui, sous le pseudo de Guermantes, a fourni tant de délicieux billets au Figaro de Paris. J'ai retrouvé ce style dans une récente livraison du grand journal parisien dont l'immeuble coquet est situé rue des Champs Elysées et qui a sollicité les plumes les plus prestigieuses de France. Avec quel charme et aussi quelle nostalgie Bäuer par-

le du Tristan Bernard qui aurait cent ans aujourd'hui. En quelques lignes qui coulent comme de source, comme il situe le personnage, comme il met en lumière ses qualités essentielles.

Il n'y a pas que du mal

J'ai l'impression que les journaux sont trop encombrés de scandales. Cela empêche de constater le bien qui se fait dans notre société, le mal prenant toute la place.

A lire certaines feuilles, l'on croirait que les gens sont plus mauvais qu'au temps des pires orgies du monde païen. Il est vrai que nous vivons dans une période de néo-paganisme, mais enfin, à côté d'une jeunesse folle, il y a une jeunesse sage dont on entend hélas, moins parler, parce qu'elle fait plus de besogne et moins de bruit que l'autre! A côté des fraudeurs, il y a encore Dieu

merci, du monde honnête, mais on ne raconte jamais leurs prouesses morales en première page des feuilles à sensation, honnêtes. Mais si l'on peut écrire que tel homme public n'est pas comme il faut, pourquoi ne pas faire savoir que tel autre est comme il faut. Si l'on énumère le nombre de bandits qui ont fait les cents coups, pourquoi n'y aurait-il pas eu un nombre équivalent et même davantage qui ont suivi la règle d'or et le droit chemin.

Je reste optimiste malgré la tonne de boue où certains humains aiment se débattre; je crois qu'il y a une étoile au ciel qui nous attire dans son orbite de pureté, de propreté et d'idéal.

S'ils le voulaient

Même si la Chine communiste et Moscou ne semblent pas actuellement d'accord sur certains points, notamment quant à la mise en pratique de la pure doctrine communiste, il y a un certain bon sens à penser que Moscou peut demander à la Chine de cesser ses attaques verbales contre le supposé impérialisme américain. Cela aiderait à amener la paix au Vietnam. Moscou peut, en tout cas,

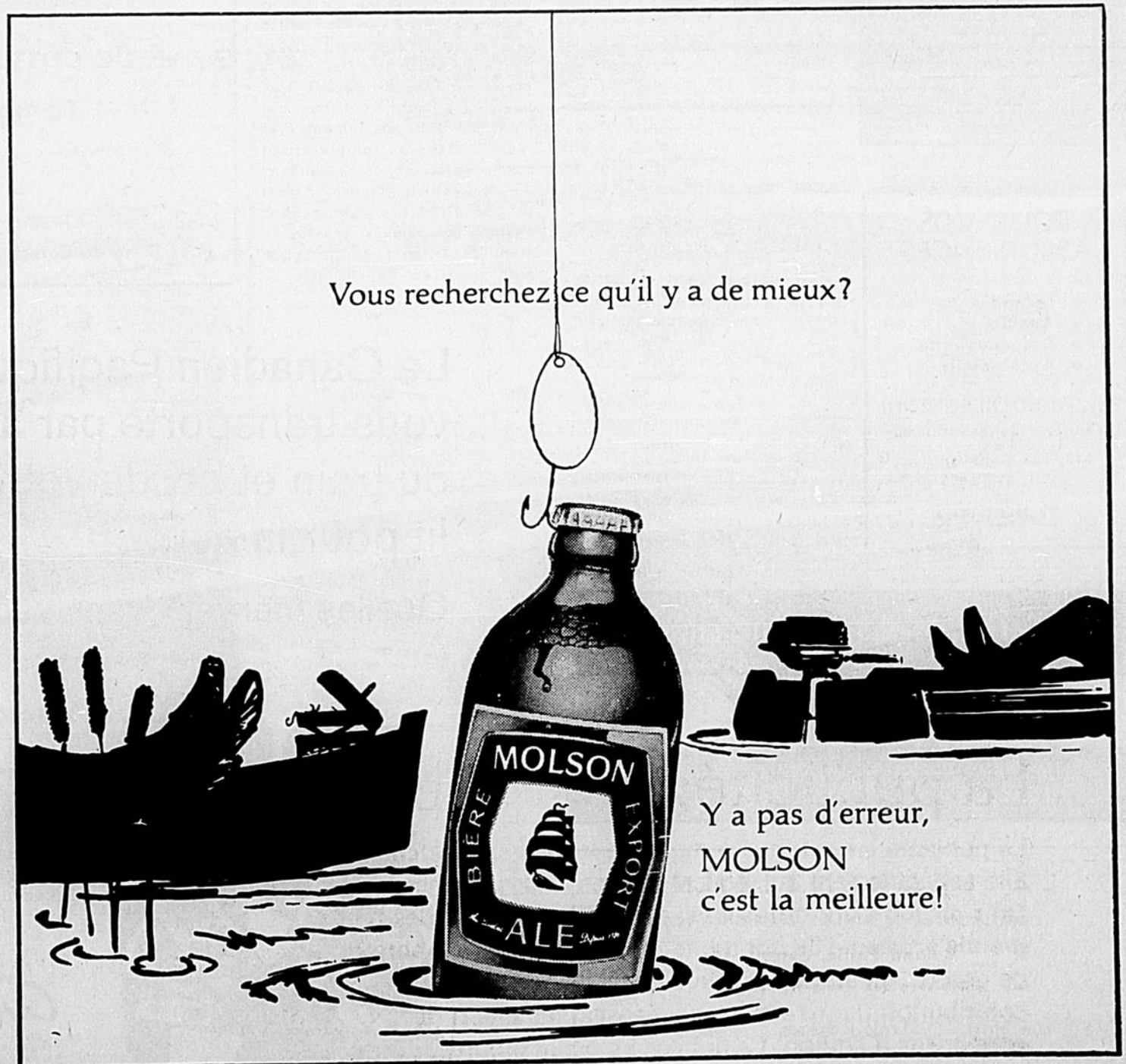
persuader le Nord-Vietnam de se mettre à table pour négocier vu surtout l'absolue sincérité des USA quand ils offrent la paix. A condition bien entendu que les hostilités ne cessent pas que d'un côté.

A Ottawa

Il est affligeant de songer que, vu le rapport sur l'affaire Munsinger, la session fédérale ne sera qu'une suite d'altercations grincheuses entre les deux vieux partis du pays. L'on craint l'escalade des vociférations et la violence partisane. Rien donc pour enlever aux gens l'idée que la politique cela ne vaut pas grand'chose. Et pourtant, la Politique avec un grand P est essentielle. Mais il ne faut pas la confondre avec la politiciaillerie.

Si à Ottawa l'on se mettait enfin au travail sérieux au lieu que de se chercher mutuellement noise, quel bien l'on pourrait faire pour le pays! Certains observateurs parlent d'élections fédérales prochaines si le "tirailage" devient trop fort à Ottawa. Personne ne désire de nouvelles élections. De grâce, qu'on sache rester en place à faire quelque chose. Il y a des lois qui attendent pour être votées.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

... En potinant ...

Les amateurs de baseball ont vu la série mondiale se terminer d'une façon inattendue. Les Dodgers ont déçu par leur manque de classe. C'est un club bâti sur quelques piliers fameux mais qui semble loin de posséder la force équilibrée des Orioles.

Entre-temps, les parties d'exhibition de notre sport national se font de plus en plus nombreuses. Ce qui laisse présager une autre période hivernale des plus remplies. Nul doute que le Club Canadien se classera au premier rang comme l'an dernier. Les récentes parties le laissent présager.

"Nous étions pris à la gorge", a précisé l'Hon. D. Johnson, à propos de l'entente Hydro-Brinco. Nul doute que le premier ministre a fait de son mieux dans cette affaire! Car, il faut considérer que dans cette affaire les dés ont été jetés par l'ancien gouvernement libéral. L'imprévoyance de

l'Hydro aurait dû être corrigée à temps.

Récemment l'Orchestre Symphonique de Québec exécutait chez nous un autre programme typique, lors de son premier concert. A noter, un intéressant concert en perspective pour le 6 décembre à la Basilique du Cap.

On compterait 305 applications au poste de concierge pour les écoles sous la juridiction de la Commission scolaire trifluvienne. Si l'on considère qu'il n'en faut que quatre pour remplir la dicte fonction, nul doute que le choix sera très difficile. Il y a de ces situations qui attirent bien des gens, sans doute à cause du peu de préparation qu'elles supposent.

Un nouvel atmosphère au Restaurant de la Place Royale! Après l'ensemble de Guy Piché, c'est maintenant deux membres de la famille Auger qui se produisent au dernier étage de ce

gratte-ciel Madeleine, la mère, est pianiste-organiste, pendant que sa fille, Suzanne, est chanteuse-violoniste. Des chansons et des airs d'opérette fort bien interprétés!

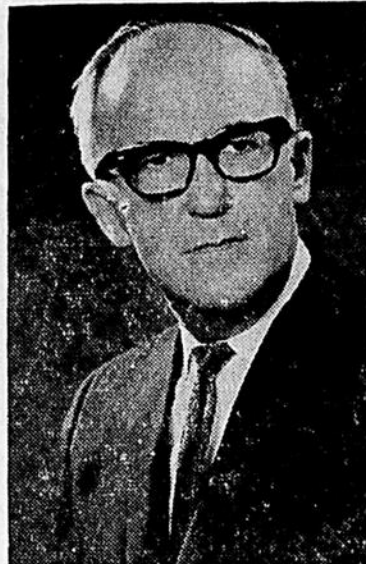
Les accidents tragiques, lors de la construction des ponts sont assez fréquents. Près du pont de Québec, il y a quelques semaines on signalait onze disparus. Il n'y a pas si longtemps c'était au tour de la région outaouaise d'être éprouvée par un accident pontin de ce genre. La sécurité dans de telles constructions n'est pas facile à obtenir.

C'est dimanche le 22 octobre prochain qu'aura lieu un rallye typique. En effet, une importante brasserie (Labatt), de la province invite tous les journalistes à se donner rendez-vous tout au cours de la journée chez l'agent local de T.-R. Le rallye, sans but compétitif a ceci de particulier que la plupart partiront de Québec ou de Montréal.

Il semble que M. Pierre Bourgault, chef du R.I.N. québécois, ait fait l'effet d'un trouble-fête aux dernières asises de la C.S.N. à Montréal. Les déclarations du chef séparatiste sur les hauts salaires payés à plusieurs dirigeants de la C.S.N. semble avoir heurté de plein fouet la grande centrale syndicale qui s'en est trouvée apparemment quelque peu ébranlée.

Des automobilistes trifluviens se sont plaints de la trop grande sévérité de la police provinciale à l'entrée du village de Saint-Augustin. Des agents postés en face de l'église traquent les automobilistes qui n'ont pas fait exactement leur "zone". Dans un compte-rendu sur le sujet, un correspondant du Nouvelliste "parle d'abus de pouvoir". Les mêmes abus avaient été relevés précédemment de la part de la police municipale de Repentigny.

Nomination d'un directeur au Bureau Régional de Trois-Riv.



guerre mondiale pour ensuite devenir officier d'état-major en 1953. Il a obtenu son licenciement en 1957 avec le grade de major.

M. Leclerc est un diplômé de l'université Laval en direction du personnel, vente et problèmes de l'emploi. Il a aussi occupé divers postes administratifs dans les industries forestière et manufacturière, ainsi que dans la fonction publique.

Le bureau de la Régie des rentes à Trois-Rivières ouvrira ses portes au début de novembre et desservira la région de Trois-Rivières. Les personnes habitant cette région pourront s'adresser à ce bureau pour toute question relative au numéro d'assurance sociale et aux prestations qui seront payables en vertu du Régime de rentes.

Le public doit, cependant, s'adresser au ministère du Revenu pour tout ce qui touche les contributions, rappelle M. De Coster. On sait que la perception des contributions destinées au Régime de rentes a été confiée à ce ministère.

M. Clovis Leclerc

Québec — M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes du Québec, annonce la nomination de M. Clovis Leclerc au poste de directeur du bureau régional que cet organisme ouvrira bientôt à Trois-Rivières.

M. Leclerc compte de nombreuses années de service dans l'armée canadienne. Il a été officier durant la deuxième

Garçons et filles demandés
(10 à 15 ans) FAITES DE L'ARGENT — Les jeunes qui seraient intéressés à s'organiser une route et à faire la livraison à domicile du journal "DIMANCHE-MATIN" aux résidents des rues près de leur demeure.
● Assurance-groupe gratuite
● Bourse d'études \$1,000.
● Cadeaux ● Bonis, etc.
Faites application en téléphonant à :
274-1757

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières à sa séance du 29 août 1966, a passé un règlement intitulé: "No 348, Règlement autorisant le Conseil à faire certains travaux de voirie et pavage pour un montant estimé à \$27,700.00, et appropriant les fonds nécessaires pour en payer le coût.

"lequel règlement deviendra en vigueur suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel-de-Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, le 12 octobre 1966.
(signé) Gérard DUFRESNE, Maire.
(signé) Georges BEAUMIER, Greffier.

AU SIEGE No 4
Pour un Trois-Rivières prospère
VOTONS GIGUERE

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE
Comptables agréés

857, rue St-Pierre
Tél. 378-4831
Case postale 1464

André Saint-Arnaud, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.

POUR VOS ASSURANCES

- Incendie
- Accidents
- Responsabilité
- Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances
573, rue Bonaventure
Tél. 375-2655
Trois-Rivières

Bernard Tousignant & Fils Limitée
Courtiers d'Assurances Agréés,

Incendie — Accidents — Responsabilité
Automobile — Vol

1365, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q. FR 6-2543

LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Roland Paillé, gérant
Division des Trois-Rivières

1185, rue Hart Trois-Rivières Tél. 375-3115

Le Canadien Pacifique
vous transporte par avion, bateau ou train et borde votre lit pour la nuit!

Quelles merveilleuses vacances!



Appelez votre agent de voyages

- trains à voitures-dôme
- voyages à bas prix par train croisière en Alaska et aux Antilles
- hôtels dans les villes et centres de villégiature d'un océan à l'autre
- paquebots à destination de l'Europe
- jets à travers le Canada et entre cinq continents

VOYAGEZ AVEC LE
Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Pour marquer la parution de la collection "CANADA 24-24", le Centre de Psychologie et de Pédagogie a organisé une réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités, tant des milieux littéraires que du monde de l'enseignement.

Entièrement réalisée au cours de l'année 1965, par M. Jacques-D. Casanova, professeur au Collège Stanislas, la collection "CANADA 24-24" compte 24 séries de 24 diapositives sur la géographie physique, économie et humaine de notre pays et constitue une véritable anthologie sur ce sujet.

A la même occasion, la direction du Centre de Psychologie et de Pédagogie a présenté deux

autres séries de diapositives sur le Nord canadien, l'une consacrée au Grand Nord, l'autre au Moyen Nord. Ces deux nouvelles séries de diapositives sont l'oeuvre de M. Louis-Edmond Hamelin, professeur de géographie et Directeur de l'Institut de Recherches nordiques à l'Université Laval.

Sur notre photo, dans l'ordre habituel, MM. Michel Moreau, de l'O.N.F., Jacques-D. Casanova, Pierre-Louis Mallen, délégué permanent au Canada de l'O.R.T.F. (Office de la Radiodiffusion et Télévision Française) et Fernand Seguin, président du Conseil d'administration du Centre de Psychologie et de Pédagogie.

MANQUE DE PLANIFICATION ET INCURIE

Déclaration de M. Johnson sur l'Hydro-Québec

en marge de l'entente avec Brinco

Le premier ministre du Québec annonce que le conseil des ministres a adopté aujourd'hui un arrêté en conseil qui accorde à l'Hydro-Québec l'autorisation qu'elle avait demandée dans une résolution du 6 juin 1966 et réitérée dans une résolution du 3 octobre 1966, relativement à la signature par elle d'une lettre d'intention avec Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited pour l'achat d'énergie électrique.

lignes de transmission.

La décision de l'Hydro-Québec est basée sur des considérations qui paraissent très avantageuses pour le développement du Québec et cette initiative sera l'occasion d'une relance de l'économie du nord-est québécois en plus d'assurer un développement économique considérable, tout particulièrement dans l'industrie secondaire.

Cependant le premier ministre a déclaré qu'il aurait préféré annoncer l'aménagement des rivières qui se déversent dans la Baie James et la Baie d'Hudson, mais il est évident que les travaux préparatoires n'ont pas été poussés avec suffisamment de célérité par l'Hydro-Québec pour permettre de juger si ce projet aurait été plus avantageux.

M. Johnson a ajouté : "Ceux qui, par leur manque de planification et leur incurie, ont placé le gouvernement dans cette situation sans alternative devront porter leurs responsabilités".

Le gouvernement a l'intention d'amender la loi de l'Hydro afin d'assurer une liaison plus étroite avec ses organismes de planification et de recherches.

"L'administration de l'Hydro-Québec n'est pas à l'heure de 1966 et devra en conséquence être modifiée", a continué le premier ministre.

Il a incité l'Hydro à entreprendre immédiatement une étude intensive des possibilités qu'offrira l'énergie nucléaire.



Cette autorisation a été accordée sous la réserve expresse des droits du Québec en ce qui concerne la délimitation et la démarcation de la frontière du Québec au Labrador.

L'Hydro-Québec s'était déjà engagée, dès le 6 juin 1966, à se porter acquéreur d'une quantité d'électricité équivalente à presque toute la consommation actuelle dans le Québec.

L'autorisation n'était nécessaire qu'en vue de la construction éventuelle des

Les faveurs de l'état...

(Suite de la page 1)

partenant à d'autres groupes politiques d'avoir des contrats du gouvernement.

La grande faiblesse du gouvernement conservateur élu à Ottawa en 1958 a été d'être obligé de collaborer avec des personnes qui toutes, ou à peu près, avaient une tournure d'esprit libérale. Celles-ci ne pouvaient comprendre le point de vue des conservateurs, adversaires d'hier et il en est résulté des incompréhensions graves entre des personnes amenées à travailler ensemble.

Le patronage syndical est tout aussi dangereux que celui des "technocrates". Si l'appartenance à un syn-

dicat ou le fait de militer dans une formation politique ou d'avoir des idées conformes à celles des personnes en place peut aider à créer des chapelles, nous en arrivons à une situation détestable.

Jacques Gérin-Lajoie



Des hôtes et gardiens de sécurité pour l'Expo 67

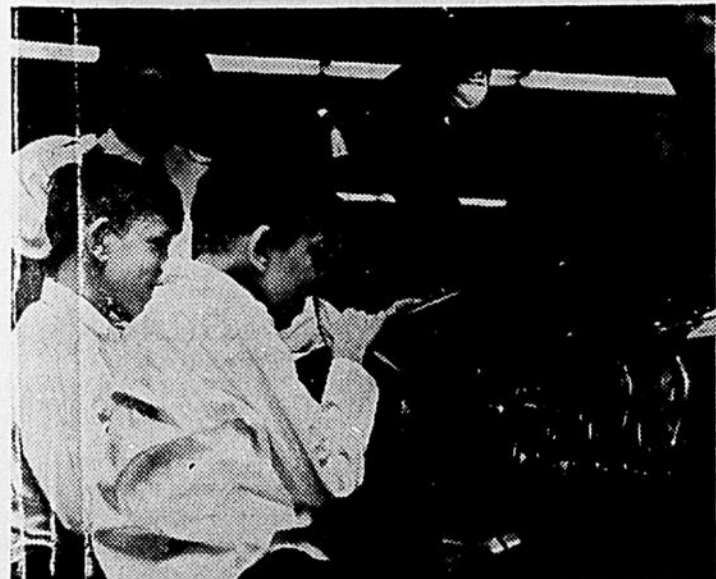
"L'Expo 67 a besoin d'hôtes et de gardiens de sécurité et nous espérons en recruter dans la région de Trois-Rivières" nous a déclaré M. Lionel Bellefeuille, secrétaire exécutif du Comité Trifluvien de l'EXPO. Celui-ci nous a également appris qu'un comité de sélection sera de passage à Trois-Rivières au début de novembre.

"Le travail à l'exposition universelle peut être une expérience des plus enrichissantes et nous espérons que nombreux seront les jeunes gens et les jeunes filles de la Mauricie qui offriront leurs services".

Les salaires sont très intéressants et même si l'emploi est pour une période limitée, il est certain que ceux et celles qui auront été acceptés pour travailler à l'Expo n'auront aucune difficulté à se trouver du travail lorsque les lumières de l'Île Notre-Dame s'éteindront.

Pour ceux qui aimeraient poser leur candidature aux divers postes disponibles à la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967, le Comité Trifluvien de l'Expo 67 donnera une conférence d'information ou tous ceux qui auront manifesté leur intérêt seront invités.

On est prié de communiquer avec le Bureau National de Placement, 550 rue Bonaventure, à Trois-Rivières ou écrire au Comité Trifluvien de l'Expo, a/s M. Lionel Bellefeuille, Hôtel de Ville, Trois-Rivières.



Kirk Clouthier (au premier plan) et son frère, Richard, examinent le tableau de bord d'une pompe à incendie au cours d'une visite au poste de pompiers de leur localité. Le pompier, Gordon Connor est prêt à leur expliquer à quoi servent tous ces cadrans et boutons. Kirk et Richard sont tous deux infirmes, atteints de dystrophie musculaire. La campagne de souscription organisée pour aider à abolir cette maladie paralysante aura lieu durant la semaine du 6 au 13 novembre. (Photo Ian Sampson)



Mimi d'Estée est l'animatrice de l'émission radiophonique *Fémina et l'expérience des autres*, inscrite à l'horaire du réseau français de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 10 h. 30 du matin. *Fémina et l'expérience des autres* met aussi en vedette d'autres personnalités, invitées à parler de loisirs, d'esthétique, de médecine, de sociologie, et de spectacle.

Un mauvais éclairage!

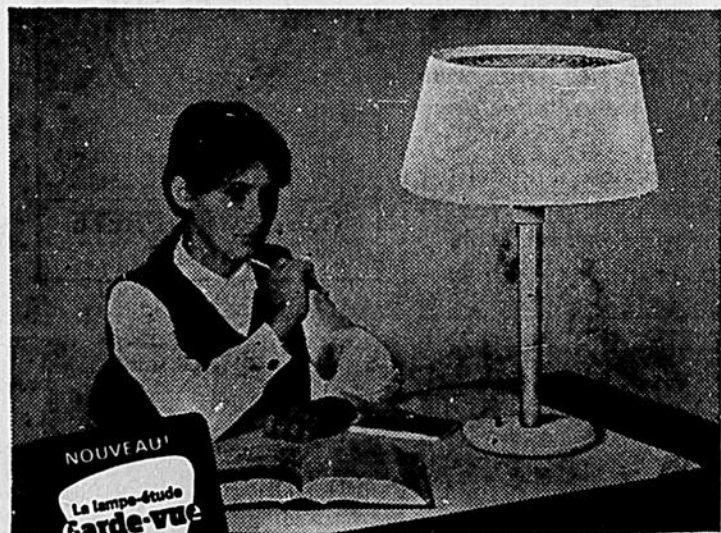


PROTÈGEZ SES YEUX... son plus précieux trésor

L'éclairage insuffisant ou éblouissant est fréquemment la cause de fatigue inexplicable, de maux de tête et de l'affaiblissement parfois rapide de la vue.

Des études récentes ont permis d'établir les normes d'éclairage auxquelles il faut se conformer pour ne pas nuire à la vue de l'enfant dont les études se prolongeront pendant de nombreuses années: un éclairage minimum de la surface de travail de 70 bougies/pied avec diffusion uniforme des rayons lumineux, soit une lampe qui élimine les contrastes et ne crée aucun éblouissement.

La nouvelle lampe-étude "Garde-Vue" qui vient d'être approuvée par l'Association canadienne de l'Électricité, répond à ces normes.



EXIGEZ LA LAMPE-ÉTUDE **GARDE-VUE** CHEZ L'UN DES DÉPOSITAIRES LOCAUX

Gardez intacte la vue de vos enfants... protégez la vôtre



Hydro-Québec

L'Agriculteur devra être un professionnel et un homme d'affaires

"L'agriculteur de demain devra être un professionnel et un homme d'affaires," a déclaré l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, samedi soir, devant l'Assemblée des jeunes ruraux, réunis à Nicolet à l'occasion du quinzième anniversaire de fondation du mouvement.

"Le cultivateur de l'avenir devra choisir son métier, sa carrière tout comme le fait n'importe quel autre professionnel, qu'il soit prêtre, médecin, avocat, notaire, ingénieur, professeur ou simple technicien. Il devra se lancer dans l'agricul-

ture avec une pleine connaissance, avec une préparation adéquate et avec les qualifications appropriées," a déclaré l'honorable Vincent.

Il a poursuivi en affirmant que trop de nos cultivateurs actuels le sont devenus par accident, par hasard, ou pire encore, parce qu'ils n'avaient pu réussir à gagner leur vie comme journaliers ou dans d'autres métiers requérant certaines connaissances spécialisées.

"S'il veut vraiment pratiquer l'agriculture en professionnel, c'est-à-dire qu'il devra

se qualifier par des études et continuer à s'instruire des choses du monde rural pour être de son temps et suivre l'évolution rapide et constante que notre société mécanisée apporte."

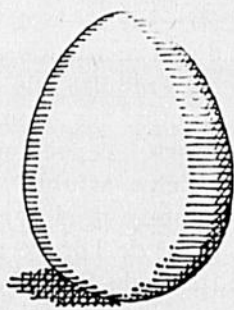
"L'agriculteur devra également être un homme d'affaires car ce n'est pas tout de posséder les connaissances nécessaires, il faut savoir les traduire dans la pratique", a déclaré M. Vincent. "Il devra être un bon administrateur parce qu'il vend ses services transformés en produits comme la viande, la volaille, les oeufs, les fruits, les céréales, les légumes, etc. . .

contrairement au médecin, à l'avocat qui vend ses services sous forme de connaissances. Il devra se montrer plus prévoyant et plus perspicace que d'autres car il doit jouer aussi avec des impondérables, des facteurs sur lesquels il a peu ou pas de contrôle, comme la vie des animaux qui lui assureront une part importante de ses revenus et les forces de la nature, soleil, sécheresse, pluie, gelée, ouragan, grêle, etc..."

"Comme l'homme d'affaires encore, il devra peser et mûrir sagement toute décision avant de livrer à des investissements.

L'achat d'un lopin de terre ou d'une pièce de machinerie doit être planifié pour savoir exactement ce que la transaction va rapporter."

"Le cultivateur devra entretenir des relations constantes avec ses confrères, pour se tenir au fait des variations du marché, pour se renseigner sur les techniques nouvelles, et se grouper avec eux soit pour augmenter ses pouvoirs d'achat, soit pour améliorer les possibilités de mise en marché de ses produits", a conclu l'honorable Vincent.



doublez votre argent avec l'émission du centenaire des Obligations d'Épargne du Canada

Les Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire, vous offrent un rendement sans précédent: elles rapportent 5.48% en moyenne par année si vous les conservez jusqu'à l'échéance.

Les nouvelles obligations portent intérêt, comme suit: 5% pour chacune des quatre premières années, 5½% pour chacune des trois années suivantes, 5¾% pour l'année qui suit et 6% pour chacune des cinq dernières années — soit, au total, \$72.25 d'intérêts par \$100. d'obligations.

En outre et pour la première fois, ces nouvelles obligations vous permettent de composer l'intérêt. Pour profiter pleinement de cet avantage, laissez attachés à l'obligation tous les coupons d'intérêt annuel jusqu'au 1er novembre

1979. Vous recevrez ainsi un intérêt sur l'intérêt, soit \$27.75 de plus par \$100. d'obligations.

Si on additionne tous ces intérêts, leur somme totale s'élève à \$100. par \$100 d'obligations. C'est un moyen sûr de faire fructifier vos économies. DOUBLEZ VOTRE ARGENT avec des Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire.

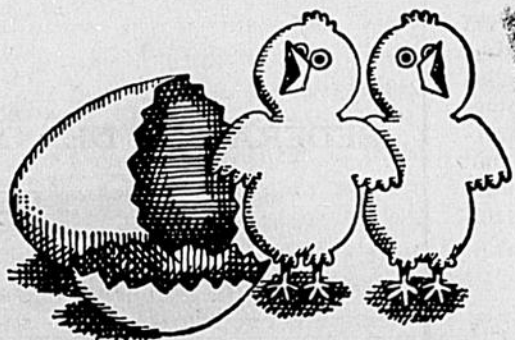
L'émission du centenaire comporte en plus tous les autres avantages qui ont fait des Obligations d'Épargne du Canada le placement préféré des Canadiens.

Elles sont toujours aussi faciles à acheter, au comptant ou par versements, de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Le minimum est de \$50 et le maximum de

\$10,000. Toute personne résidant au Canada ainsi que toute succession peuvent en acquérir jusqu'à concurrence de cette limite.

Elles sont toujours aussi simples à encaisser, en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt. Il suffit de présenter l'obligation à votre banque après avoir rempli la demande de remboursement qui y est imprimée et l'on vous remettra immédiatement votre argent.

Et n'oubliez pas qu'elles sont plus que jamais bonnes à garder, car elles offrent un rendement sans précédent et rapportent un intérêt sur l'intérêt. DOUBLEZ VOTRE ARGENT avec des Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire.



Les lettres

Crimes et Châtiments au Canada Français

On ne badinait pas avec le crime, au temps des ancêtres.

Pas plus au Canada qu'en France, ou ailleurs.

A la suite d'un procès instruit à Montréal en 1754, la femme Marie-Louise Beaudin, épouse de Pierre Thibault dit Saint-Jean, fut trouvée coupable de vol, condamnée à être pendue et étranglée.

Deux hommes ses complices, Pierre Gouet dit Lalime et Guillaume Dubois dit Lafleur, s'en tirèrent mieux.

Le dernier fut jugé non ou peu coupable, et renvoyé absous, tandis que Gouet se trouva en face d'une peine de cinq ans aux galères.

Ce dernier trouva un moyen peu chevaleresque d'échapper.

Selon les moeurs du temps, il demanda et obtint le poste d'exécuteur de la haute justice, qui lui fut accordé par le Conseil Supérieur, à la condition qu'il exerçât ses fonctions.

Il s'engageait donc à jouer le rôle de bourreau auprès de la dame qui avait trempé dans le même forfait que lui, mais celle-ci s'évada et il ne put l'étrangler ni la pendre haut et court.

Il fut cependant emprisonné pendant six semaines.

Trois ans plus tard, le même Gouet fut trouvé coupable d'avoir volé l'argent qui se trouvait dans le coffre de la fabrique de Contrecoeur, condamné à son tour à la pendaison, plus l'étranglement.

De nouveau le Conseil lui sauva la vie, l'envoyant aux galères pour neuf ans.

* * *

Sous l'ancienne monarchie française, la condamnation aux galères était après la mort la peine la plus ignominieuse.

La galère était un long bâtiment, étroit et plat, long d'environ cinquante mètres et large de dix, très bas de bord.

Pourvu de deux mâts, il allait à la fois à la rame et à la voile, et les rameurs y étaient au nombre d'environ 300, assis et enchaînés sur vingt-cinq ou trente bancs.

L'existence du galérien était si dure que la plupart lui auraient préféré la mort, et nombreux étaient les condamnés qui se jetaient à la mer, quand ils le pouvaient, plutôt que de

ramer leur vie durant, dans des conditions inhumaines.

Qu'on en juge par cette citation du Père Le Jeune, dans les *Relations* des Jésuites:

"...Cinq ou six (galériens) tenaient sur chaque banc, faisant mouvoir une seule rame. Les bancs de droite étaient séparés de ceux de gauche par un coursier, plancher étroit servant de passage et de communication de l'arrière à l'avant. C'est sur ce coursier, plus élevé que les bancs, que se promenait le comité, le fouet à la main, dominant la chiourme enchaînée sous ses pieds".

Et plus loin:

"Sur le pont auquel il était rivé, nu par tous les temps jusqu'à la ceinture, le galérien dormait, mangeait sans quitter son banc, sans que la galère suspendît sa marche. Point de repos, même les jours de fête; jamais le droit de s'étendre, de changer de place, de fuir pour un moment ce banc glacé".

Pierre Gouet dit Lalime fut le dernier galérien de la Nouvelle-France, sous le règne de Louis XV.

* * *

Ces détails savoureux sur délits, infractions et crimes au Canada, pendant la durée du régime français, on les trouve dans l'ouvrage monumental que vient de publier Raymond Boyer: *Les Crimes et les*

CORPORATION DE LA CITE
DES TROIS-RIVIERES



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 11 octobre 1966, a passé un règlement intitulé: "No 350, Règlement autorisant le Conseil à faire ou à faire faire certains travaux d'égout sanitaire, d'aqueduc et d'entrées de service dans le secteur Lambert et dans le secteur industriel, et appropriant les fonds nécessaires pour en payer le coût.

"lequel règlement deviendra en vigueur suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel-de-Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières,

le 12 octobre 1966.

(signé) Gaston VALLIERES,

Maire suppléant.

(signé) Georges BEAUMIER,
Greffier.

*Châtiments au Canada français, du XVII siècle au XXe siècle*¹.

Il y a là pour tous les goûts et davantage, et l'on n'en revient pas de la sévérité des lois, des jugements et des sentences, même dans les cas de manquements jugés aujourd'hui insignifiants.

N'a-t-on relevé en France des condamnations au carcan pour des délits comme ceux-ci: avoir donné de l'avoine en vert à son cheval; avoir tiré des sous d'un tronc d'église, à l'aide d'une baguette enduite de glu; avoir, pour des domestiques, porté l'épée ou la canne; s'être affublé "d'un ruban à peu près semblable à celui de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; s'être revêtu d'une chemise par-dessus l'habit, "pour imiter un spectre".

Le livre de Boyer traite à la fois de la loi en France, en Angleterre et chez nous; des diverses peines punissant crimes et délits, dont la capitale: des bourreaux et de la question; de la ma-

gie et de la sorcellerie; des offenses contre les moeurs, l'Etat, la religion; de l'histoire et du régime des prisons au pays, des débuts de la colonie à nos jours.

Un ouvrage d'une lecture passionnante, en marge d'une diversité peu ordinaire de passions.

L'Illettré

¹ Le Cercle du Livre de France, Montréal.

Il est temps d'y voir

Une nouvelle nous apprend que le nombre de Britanniques désireux d'émigrer au Canada a notablement augmenté. Le "Sunday Express" de Londres publie que 53,000 Britanniques partiront cette année pour le Canada, soit 13,000 de plus que l'an dernier.

Puisqu'on veut nous inonder de Britanniques sachons au moins au Canada faire reconnaître le principe des deux nations sur un pied d'égalité. Cela est d'autant plus nécessaire pour la survivance française que du train où l'on va là, les Canadiens français seront toujours en minorité dans l'ensemble du pays.

CORPORATION DE LA CITE
DES TROIS-RIVIERES



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 11 octobre 1966, a passé un règlement intitulé: "No 349, Règlement autorisant le Conseil à faire ou à faire faire certains travaux de voirie, estimés à la somme de \$46,000.00, sur les rues Albert Durand, Marie de l'Incarnation, St-Joseph, Godin, partie des rues Landry et Ringuet, et sur la rue Des Récollets, entre St-Joseph et Chamberland, et appropriant les fonds nécessaires pour en payer le coût.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel-de-Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières,

le 12 octobre 1966.

(signé) Gaston VALLIERES,

Maire suppléant.

(signé) Georges BEAUMIER,

Greffier.

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



PARTAGEONS

AVEC

LA FÉDÉRATION

du 2 au 16 octobre



FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ DU DIOCÈSE
DE TROIS-RIVIERES

347, Laviolette — C. P. 759 — Trois-Rivières